

# La Lettre

n°41

du président du Conseil général de Lot-et-Garonne

## L'éducation et la jeunesse, nos priorités dans la crise

L'éducation et la jeunesse, qui ont été un axe majeur du projet présidentiel de François Hollande, sont désormais inscrites au premier rang des priorités du nouveau gouvernement. Après plusieurs années d'abandon du service public de l'éducation, il était absolument nécessaire de replacer l'avenir de nos enfants au cœur des préoccupations de la société.

Notre département a été très éprouvé par les fermetures de classes et d'écoles, le non remplacement des enseignants absents, l'augmentation du nombre d'élèves par classe ou encore la suppression des postes d'éducateurs spécialisés. Il fallait corriger le tir de toute urgence et c'est pourquoi je salue les premières mesures du nouveau gouvernement, qui permettront d'arrêter l'hémorragie dès cette rentrée.

En Lot-et-Garonne, depuis 2008, le Conseil général n'a jamais baissé la garde. Très conscients que c'est au collège que se joue en grande partie l'avenir scolaire et professionnel de nos enfants, nous agissons pour que les jeunes Lot-et-Garonnais puissent bénéficier d'une éducation de qualité, quel que soit leur lieu de résidence.

Des efforts importants ont ainsi été accomplis pour construire, rénover et moderniser les 28 collèges publics de Lot-et-Garonne. Ils seront poursuivis. Nous participons également au financement des installations sportives communales, de même que nous aidons toutes les sections sportives.

L'équipement mobilier et numérique des écoles et des collèges, le soutien aux actions éducatives portées par les établissements scolaires, la gratuité des transports scolaires pour tous, de la maternelle au lycée, sont quelques-unes des mesures phares mises en œuvre par le Département. De la même manière, nous soutenons l'enseignement supérieur, permettant ainsi à nos jeunes de poursuivre leurs études dans le département. Dans la crise que nous traversons, le Conseil général tient à maintenir ce lien de solidarité avec les familles car, malheureusement, la précarité est bien souvent le premier obstacle à la réussite scolaire.

Enfin, à chaque rentrée, le Conseil général organise l'opération Évabus qui permet à plus de 3 800 élèves de 6<sup>e</sup> d'apprendre les bons comportements en cas de situation exceptionnelle. À cela s'ajoute la distribution de gilets de sécurité fluorescents à tous les élèves qui empruntent les transports scolaires, mais aussi – et c'est essentiel – la sécurisation des points d'arrêt du transport scolaire. La sécurité de nos enfants reste un impératif que nous ne saurions négliger.

Par ses actions inscrites dans la durée, le Conseil général se mobilise pour accompagner les jeunes Lot-et-Garonnais tout au long de leurs études. C'est un choix que nous revendiquons pour promouvoir l'égalité des chances et assurer la réussite du plus grand nombre.

### ÉDITO Pierre Camani



© Thierry-Daniel Vidal

2

#### LE POINT SUR

- Interview de Pierre Camani

3

#### ZOOM SUR

- Des équipements pour une meilleure offre touristique
- Un bilan encourageant de la saison touristique
- 22 marchés où il fait bon manger en 47

4

#### NUITS D'ÉTÉ

- Des spectacles toujours décentralisés !
- Le premier marché des Vins de Lot-et-Garonne

#### TRAVAUX ROUTIERS

**Directeur de la publication :**  
Pierre Camani

**Graphisme :** D'clics

**Impression :** IGS - Agen

**Photos :** Xavier Chambelland (CG47)

ISSN : 1961-0025

**LOT-ET-GARONNE**  
Conseil général

## LE POINT SUR

### INTERVIEW

## Pierre Camani

À la tête de l'exécutif départemental depuis plus de quatre ans désormais, Pierre Camani aborde pour la première fois depuis son élection cette rentrée dans la majorité présidentielle. L'occasion de dresser un bilan des actions menées et de revenir sur les grands chantiers à venir. Soutien à l'économie et développement des infrastructures demeurent ainsi les priorités du Département.

**Pierre Camani, le président Hollande a dernièrement tenu son allocution de rentrée. Il a tenté de répondre à l'inquiétude des Français, palpable sur le terrain. Cette inquiétude n'épargne pas les Lot-et-Garonnais. Qu'en est-il ?**

Au même titre que le reste du pays, le Lot-et-Garonne fait face à une crise d'une gravité exceptionnelle, une crise qui dure depuis plus de quatre ans, une crise qui touche encore plus durement ceux qui ont perdu leur emploi ou qui n'arrivent pas à en trouver un. C'est pourquoi, en cette rentrée, nous sommes tous mobilisés pour favoriser le redressement dans la justice voulu par le Président de la République. Le Gouvernement et le Parlement travaillent avec détermination et conviction. Ici, en Lot-et-Garonne, nous nous engageons avec l'ensemble de nos partenaires, pour que **le Conseil général continue d'investir pour préparer l'avenir**. Seul, rien ne sera possible, c'est en agissant tous ensemble que nous retrouverons le chemin du progrès économique et de la justice sociale.

**Pourriez-vous évoquer plus précisément quelques projets / actions ?**

Le développement et l'emploi sont au cœur de mes préoccupations et de celles de la majorité départementale. Dans ce contexte de crise, toute mon énergie est concentrée sur le soutien à l'économie, au développement et à l'implantation d'entreprises. On parle souvent des entreprises en difficultés, on parle moins de celles qui investissent et se développent. Elles sont pourtant nombreuses et de toute taille.

**Le Conseil général, malgré les difficultés financières, a provisionné cette année 5 M€ d'avances remboursables pour les projets de développement industriels et agroalimentaire.**

Sur l'Agenais, nous soutenons le projet de Boncolac, comme nous avons soutenu Fonroche. Sur le Tonneinçais, nous accompagnons les projets de développement de l'entreprise ATN et d'implantation de Rapid'home. Tous ces projets représentent des centaines d'emplois potentiels.

Par ailleurs, nous venons de labelliser, en concertation avec les chambres consu-



Désenclavement de l'Albret - Travaux sur la D 656 entre Nérac et Calignac

laire, deux groupements thématiques d'entreprises locales, des « clusters », pour favoriser leur développement. Trois autres projets sont à l'étude avec le soutien de nos services.

Les infrastructures de communication (routières et numériques) constituent aussi un enjeu important pour favoriser le développement économique. Depuis 2008, **nous avons lancé un ambitieux plan de modernisation de nos infrastructures routières** avec de grandes opérations (déviation de Marmande, déviation de Villeneuve en cours avec un budget de 14 M€ en 2012, déviation d'Agen pour laquelle nous avons apporté 15 M€).

Mais nous avons aussi amélioré les voiries. Sur la D 656 entre Calignac et Nérac, nous investissons cette année 3,2 M€ pour désenclaver l'Albret. Nous avons également fait le choix de nous engager dans le financement de la mise en 2 X 2 voies de la RN 21 entre Agen et Villeneuve pour débloquer enfin ce dossier vieux de trente ans.

Les pistes cyclables de Mézin et Sainte-Livrade sont aussi des chantiers importants en 2012.

Enfin, **nous allons engager cette année un vaste projet de déploiement** du Très haut débit afin de renforcer la compétitivité de notre département pour les années à venir.



Composé d'acteurs économiques du département et de la région, le jury Clusters 47 a récemment labellisé deux projets

**Un autre dossier me tient à cœur : celui du maintien des services publics en zone rurale.**

Nous avons à ce titre, grâce au travail de la Coddem, été précurseurs dans la lutte contre la désertification médicale et mis en place des actions concrètes pour favoriser l'installation de jeunes médecins. D'ici quelques jours, nous poserons la première pierre de la Maison de santé pluridisciplinaire de l'aire de Duras. D'autres suivront.

**L'acte III de la décentralisation ne représente-t-il pas une menace à la cohésion sociale territoriale ?**

Cet acte III de la décentralisation est une étape indispensable et très attendue par les élus de terrain qui veulent, à juste titre, que leur action soit plus efficace et confortée par des moyens pérennes. La décentralisation a permis de rapprocher le décideur politique et administratif des citoyens. Cette proximité est essentielle pour la défense et le développement des territoires ruraux comme le Lot-et-Garonne. Aussi, je me battrais pour que les Départements sortent renforcés de cette réforme. **Donnons aux collectivités les moyens de leurs justes ambitions, tout en clarifiant leurs missions.**



Inauguration du pont rénové de Sauveterre-Saint-Denis

**Dans la continuité de cet acte III, une réflexion est engagée sur le cumul des mandats. Quelle est votre position à ce sujet ?**

J'ai toujours été partisan de la limitation du cumul des mandats car elle permettra de moderniser notre démocratie, de favoriser le renouvellement, la féminisation, le rajeunissement de notre classe politique. Cela favorisera aussi le travail collectif. Je voterai sans hésiter la loi sur le non cumul et me l'appliquerai avant 2015.

## ■ ZOOM SUR

### ÉCONOMIE

# Des équipements pour une meilleure offre touristique

Fort de ses atouts touristiques, et désireux de répondre aux nouvelles pratiques des visiteurs, le Département agit sur plusieurs fronts pour améliorer son offre auprès des personnes souhaitant visiter le Lot-et-Garonne.

#### Un protocole Région/Département pour la baignade

Ces dernières années, de nombreux plans d'eaux naturels ont été fermés, déclarés non-conformes par l'Agence régionale de santé. Le Département a donc décidé d'agir et a signé avec la Région Aquitaine en 2010 le « Protocole d'accord baignade » – seul département aquitain à en bénéficier – détaillant les engagements de chaque collectivité pour moderniser ou rénover des espaces aquatiques. À l'actif de cette politique, citons les piscines municipales de Tonneins, du Mas-d'Agenais, de Meilhan-sur-Garonne, de Nérac. Au second semestre 2012, les piscines de Malbentre à Pujols et Aquaval à Marmande profiteront à leur tour de travaux de grande ampleur. C'est le cas aussi pour celles d'Agen et de Fumel.

La piscine de Malbentre, équipement vieux de 30 ans, est un bon exemple d'ajustement aux nouveaux besoins et usages. En effet, avec un public en forte augmentation (+ 4%/an), la mise aux normes des équipements ludiques est devenue nécessaire. Les bassins se doivent également d'être adaptés pour répondre à la demande des utilisateurs en termes d'aquagym et d'école de natation, des activités jusqu'alors assumées par la piscine municipale de Villeneuve-sur-Lot. Les travaux, d'un

montant de 9,85 M€, permettront de créer une nouvelle piscine couverte, avec 6 lignes de 25 m, un espace de balnéothérapie et un hammam.

#### Développer les projets d'hébergement touristique

Accompagner des projets d'hébergement touristique en accord avec les priorités de son Schéma de développement économique, telle est la feuille de route que le Département s'est fixée pour offrir aux touristes les meilleures conditions d'accueil en Lot-et-Garonne. Ainsi, cette année, plusieurs projets ont vu le jour. C'est le cas du camping Lot-et-Bastides, basé à Pujols, inauguré courant juin. D'autres projets sont actuellement à l'étude, concernant Tournon-d'Agenais, Lamontjoie ou l'Agenais.

C'est également dans cette optique



Vue extérieure des installations ludiques de la future nouvelle piscine de Malbentre

que le Département signait, tout début d'été, une convention avec le syndicat départemental de l'hôtellerie. Ce partenariat vise à financer les nécessaires investissements de modernisation et de mise aux normes des établissements hôteliers. Ce soutien permet ainsi de pérenniser la qualité des établissements d'hébergement touristique en Lot-et-Garonne.

### Un bilan encourageant de la saison touristique

Le tourisme en Lot-et-Garonne se porte bien et ce malgré les chiffres maussades du mois de juillet en raison de la météo. En effet, l'ensemble des acteurs touristiques du département se félicitent de la fréquentation, très satisfaisante, des aoûtins. Petit bémol néanmoins : les vacanciers ont moins dépensé par rapport à 2011. Ce chiffre reste à nuancer puisque, l'année précédente, le tourisme lot-et-garonnais avait enregistré une hausse exceptionnelle d'environ 14 M€. Malgré tout, le Lot-et-Garonne tire à nouveau son épingle du jeu, si l'on compare les chiffres avec ceux du régional et du national. Le tourisme vert reste une tendance à la mode !

### MARCHÉS DE PRODUCTEURS DE PAYS

## 22 marchés où il fait bon manger en 47

Le label national « Marchés de producteurs de pays », né de l'initiative des chambres d'agriculture, régit des marchés au moyen d'une charte de bonne pratique qui regroupe uniquement les producteurs directs et les artisans locaux. Une formule qui séduit, notamment en Lot-et-Garonne ! La belle fréquentation en témoigne puisque ce sont plus de 70 000

personnes qui s'y sont déplacés durant l'été, dont la moitié était des touristes. Ces marchés lot-et-garonnais proposent des soirées gourmandes, à des prix attractifs, souvent complétées d'animations. Ils constituent une vitrine efficace et conviviale du savoir-faire agroalimentaire du département. + d'infos sur : <http://www.marches-producteurs.com>



Marcel Calmette en visite sur le marché de Monflanquin, l'un des 22 marchés du département



**Estillac**

Jusqu'au 28 septembre, D 931 : aménagement d'un carrefour à feux, sécurisation de la RD 931 section « Agropole-Montalivet ». Alternat par feux.

**Castillonès**

Jusqu'au 28 septembre, D 1 : réparation d'un tourne-à-gauche, carrefour RN21/RD1. Alternat et déviation.

**Miramont-de-Guyenne**

Jusqu'au 28 septembre, D 933 : enfouissement de réseaux ERDF et France Télécom. Alternat.

**Le Passage d'Agen**

Jusqu'au 30 septembre, D 931 : raccordement gaz, réhabilitation du réseau d'eau potable. Alternat par feux possible.

**Villeneuve-sur-Lot**

Jusqu'au 5 octobre, D 242/442, secteur rue de Grelot, avenue J.-C. Cayrel : construction d'un giratoire. Déviation : D 217, D 911.

Déviations Sud-Ouest de Villeneuve-sur-Lot, rétablissement des voies transversales. Fermetures : rue de la Maladrerie, accès à la Cité Carrère depuis la rue de la Maladrerie. Déviation : D 911 et rues adjacentes.

**Vianne**

Jusqu'au 12 octobre, D141 : aménagement de carrefours.

## ■ NUITS D'ÉTÉ

### Des spectacles toujours décentralisés !

Le rôle du Département est d'animer l'ensemble du territoire et de répartir équitablement son action entre les zones rurales et urbaines. L'offre culturelle n'échappe pas à cette règle. En juillet et août derniers, les Nuits d'été du Conseil général ont animé plusieurs villes et cantons du Lot-et-Garonne. Depuis 5 années, le Conseil général propose une programmation qui va crescendo, qui s'étoffe, et qui tend à allier découverte de spectacles d'arts vivants et de richesses patrimoniales ou naturelles. Une formule qui fonctionne aussi grâce à l'implication des municipalités et des associations locales !



### Le premier marché des Vins de Lot-et-Garonne

Toujours à l'occasion des Nuits d'été, le Département a réaffirmé son soutien à la filière viticole de Lot-et-Garonne. En effet, lors du dernier spectacle, un marché des Vins de Lot-et-Garonne a été offert aux visiteurs en amont de la représentation dans le parc de l'Hôtel du Département. Cette opération de promotion a mis en avant les produits qui font la renommée du département. En tête de liste, les quatre AOC viticoles du Lot-et-Garonne : Côtes du Brulhois, de Duras, du Marmandais et les vins de Buzet, mais aussi les IGP Thézac-Perricard et Vin du Pays de l'Agenais, les Vin du Tsar, et les AOC Floc de Gascogne et Armagnac.



### MAJORITÉ

Pour la première fois depuis 2007, le gouvernement va faire de la rentrée scolaire une priorité nationale. Pour la première fois depuis cinq ans, l'Éducation nationale ne va pas être une variable d'ajustement budgétaire.

D'ores et déjà, notre département a bénéficié de plusieurs postes supplémentaires de professeurs des écoles. Au niveau national, l'allocation de rentrée scolaire a été augmentée de 25 %, apportant ainsi un souffle pour le pouvoir d'achat des ménages et plus de 350 recrutements supplémentaires ont été programmés pour les collèges et lycées. Il s'agit là de mesures d'urgence, il est difficile en une seule rentrée de rattraper le retard accumulé durant les cinq dernières années. Remettre notre jeunesse au cœur de notre projet de société était une demande forte des français, François Hollande a su entendre ce message.

Aujourd'hui l'opposition ne l'a toujours pas compris et agite l'étendard du laxisme, de la dépense exagérée et incontrôlée, alors que notre pays a besoin de plus d'école pour ses enfants. Leur avenir passe par une éducation forte, dotée de moyens à la mesure des enjeux qui se présentent à nous. Nous soutenons, nous assumons ces choix, tant pour notre pays que pour le Lot-et-Garonne. Les élus de la majorité départementale croient en la jeunesse et s'inscrivent dans l'action du gouvernement en poursuivant leur engagement pour l'école.

Groupe de la majorité départementale  
Tél. : 05 53 69 42 11 - lotetgaronnepourtous@cg47.fr

### OPPOSITION

La loi de finances rectificative pour 2012, votée au Parlement en plein cœur de l'été, a donné le ton adopté par la nouvelle majorité pour les années à venir : moins d'économies, plus d'impôts et des actions en décalage complet avec la réalité économique de notre pays.

La majorité socialiste a fait le choix de consacrer cette session parlementaire extraordinaire à défaire par bon nombre de dispositifs mis en place par ses prédécesseurs, qui visaient à améliorer la compétitivité des entreprises, à préserver les emplois et à défendre le pouvoir d'achat des Français. Taxation des heures supplémentaires, suppression de la fiscalité anti-délocalisation, hausse des cotisations sociales... autant de mesures qui vont alourdir le coût du travail et accroître les délocalisations !

Alors que tant de Français vivent dans la peur de perdre leur emploi, alors que tant d'autres font face aux difficultés du chômage, la mission des responsables publics est d'abord d'apporter des solutions constructives. Le gouvernement doit absolument faire preuve de responsabilité et ne peut pas laisser l'idéologie primer sur le pragmatisme économique. Les Français attendent des actes.

Groupe d'opposition *L'Avenir Ensemble*  
Tél. : 05 53 98 52 00 - costes.jeanlouis@gmail.com